



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2000

Lundi 22 janvier 2001

A 18 h 30, Le président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

C'est avec un vif plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale annuelle et je suis heureux de vous voir si nombreux. Ce début d'année est aussi pour notre Bureau et moi l'occasion de vous présenter nos vœux de santé et de réussite pour vous, vos familles et vos établissements hippiques.

Je remercie tout particulièrement Monsieur Claude LERNOULD, représentant Monsieur LE PORT Directeur de la DDJS, Monsieur Pierre SUBILEAU représentant Monsieur DOMERG, directeur régional des HARAS NATIONAUX, Monsieur VEDEAU représentant Monsieur DESSIEUX, Président du CDOS.

Une attention particulière à Monsieur BOISTARD, Maire de MONSOULT de nous accueillir dans cette magnifique salle.

Se sont excusés car retenus au dernier moment : Madame Jacqueline REVERDY, Présidente de la FFE, en mission à SAUMUR, Monsieur François LUCAS, Président de la Ligue de VERSAILLES et du CREIF.

Quorum : 40 adhérents présents ou représentés sur 46 établissements, dont 36 à jour de cotisation.

Notre Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année et aussi de répondre aux questions, suggestions et critiques de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

Comment s'est présentée l'année 2000 :

Cette assemblée générale tardive n'est pas électorale. Elle précède une assemblée générale extraordinaire qui aura pour but d'aligner nos statuts actuels sur ceux décidés par la FFE.

Nous pensons conduire l'AG ordinaire 2000 et l'AG Extraordinaire ensemble. Cependant les statuts et informations fédéraux, ainsi que quelques précisions, ne nous sont pas encore parvenus malgré plusieurs demandes de notre part.

Cette AG aura donc pour but de préparer et revoir, la tenue de l'AGE, laquelle sera électorale et mettre en place un nouveau comité directeur du CDEVO.

Les convocations et l'organisation de cette AGE seront sur l'initiative de la FFE. Dès maintenant dans l'intérêt de notre profession, de notre Département je vous invite à y réfléchir.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

EDITORIAL

Présenté par Edith COLOT, Secrétaire Générale du CDEVO :

La saison 1999/2000, malgré les remous fédéraux, divisions ou incompréhensions momentanées que cela a entraîné, a été bonne pour le Val d'Oise. Le nombre de nos licenciés est en augmentation, les activités des établissements sont florissantes.

En ce début d'AG, le comité félicite les responsables d'établissements formateurs, les enseignants, et rappelle les principaux résultats de compétition des équipes et cavaliers individuels qui ont représenté par leur performance notre Département :

Le dressage, discipline phare du 95, est particulièrement à l'honneur avec une 2^{ème} victoire consécutive du CENTRE EQUESTRE de la CHEVEE à VALLANGOUJARD au Championnat de France 5^{ème} catégorie à FONTAINEBLEAU. Ce même établissement est Champion de France dressage de la Coupe des Sociétés à AMBAZAC.

Les jeunes cavaliers de l'équipe Française et Dominique BRIEUSSEL ont été remarqués sur les podiums internationaux, nationaux et régionaux.

Les cavaliers poneys se sont signalés en saut d'obstacle et concours complet.

Des résultats plus détaillés sont joints en annexe et présentés par les présidents de commissions.

L'année 2000 a donc été marquée au niveau national, par la réunion des trois expressions de la famille cheval au sein d'une fédération plus forte, dynamique et représentative. Les représentations régionales sont en cours d'élections et pour notre région nous avons vu la création du premier COMITE REGIONAL D'EQUITATION ILE de FRANCE.

Nous en sommes particulièrement heureux puisque, par notre initiative de créer le CDEVO, début 1997, nous avons été le premier comité unitaire de la nouvelle organisation fédérale en Ile de France.

Pour cette année, sur notre Département, le CDEVO a continué l'amélioration de son organisation, et amplifié sa présence sur le terrain. Notre tissu de liens d'amitiés, d'estime et de collaboration avec les HARAS NATIONAUX, Le CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE, la DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, le COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME et LOISIRS, le COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE et SPORTIF se sont amplifiés. Notre contact est maintenant bien instauré avec tous les établissements du VAL d'OISE.

Trois points sombres ont cependant nuit à notre développement : Le départ de notre ATD, Madame Sylvie LECAILLE ; et l'arrêt du fonctionnement de l'établissement de CHARS en raison de la tempête du siècle, lequel a malheureusement nuit à la commission de CSO car Alexandre SCHNEIDER en était le Président.

(Nous avons le plaisir d'accueillir dans sa nouvelle fonction de président de la commission de CSO, Monsieur Bruno DECONINCK, chef de piste).

Le dernier point est l'inexistence d'action et relationnelle du COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE 95 entraînant une disparition d'organisation officielle des activités de tourisme.

ENONCES DES ACTIVITES

LES CHIFFRES CONNUS DU DEPARTEMENT POUR LES 3 DELEGATIONS CONFONDUES :

Licences club 2000 :

Hommes seniors :	801	Juniors :	1156	Total :	1957
Femmes seniors :	<u>1667</u>	Juniors :	<u>4687</u>	Total :	<u>6354</u>
Totaux :	2468		5843		8311

Licences compétitions (toutes disciplines confondues) :

Licences niveau international et national :	28	Manifestations nationales :	8
Licences niveau régional :	20	Manifestations régionales :	8
Licences niveau départemental :	250	Manifestations départementales :	16

Formations BEES 1, candidats en formation générale : 7 reçus,
 Formation ATE : 11 reçus,
 Formation BAPAT : 3 reçus.

Ces chiffres généraux ne sont pas définitifs, nous n'avons pas pu faire de recoupement avec les services fédéraux qui ne semblent pas encore entièrement en place. Cela est regrettable pour nos archives et analyses du terrain.

LES REALISATIONS 2000 du CDEVO :

Les manifestations officielles :

• CSO :	compétitions	cavaliers
• Dressage :	4 compétitions	500 cavaliers
• Hunter :	4 compétitions	300 cavaliers
• Poneys :	compétitions	cavaliers

Les challenges :

• CSO :	16 compétitions	3000 cavaliers
• Dressage :	7 compétitions	800 cavaliers
• Hunter :	7 compétitions	500 cavaliers
• Poneys :	compétitions	cavaliers
• CCE :	3 compétitions	190 cavaliers

Les finales départementales :

- Dressage (ANDILLY) : 140 cavaliers CSO (LISLE -ADAM) : 350 cavaliers.

La soirée du CDEVO 2000, finales en commun, CSO et dressage à NEUILLY en THELLE a réuni 400 convives.

Les concours d'entraînements :

Nous manquons de renseignement sur les différentes manifestations.

Les sélections et résultats des cavaliers Val - d'Oisiens :

CSO, dressage, CCE, hunter, poneys :

CSO :

- Championnat de France poneys :
Coupe CSO C : Médaille d'or : Equipe Poneys Club d'EZANVILLE,
Médaille de bronze : Equipe Club de l'Épinette, BOISEMONT,
- Championnat de France vétérans :
3^{ème} catégorie : Médaille d'argent: Eric DAVID, Ass. Cavaliers CERGY,
- Championnat Régional Ligue VERSAILLES (+ 35 ans) :
3^{ème} catégorie adulte : Médaille de bronze : H. LOUCHET D'ALBIGNY, GADANCOURT,
- Trophée Ile de France 2000 :
Série E1 : Places : 12, 18, 24, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
Places : 26, Médaille de bronze au combiné, OREE, L'ISLE – ADAM,
Série E2 : Places : 5, 13, 15, 22, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
Places : 16, Médaille de bronze au combiné, OREE, L'ISLE – ADAM,
- Championnat départemental du Val d'Oise 2000 :
Résultats non communiqués.

Dressage :

- Championnat de France 2^{ème} catégorie :
Médaille d'or : Caroline MERIAUX, CHIAP L'ISLE – ADAM,
- Championnat de France Coupe des Sociétés :
Médaille d'or : Equipe Centre Equestre la Chevée, VALLANGOUJARD,
Médaille d'argent : Equipe CHIAP L'ISLE – ADAM,
- Championnat de France des Jeunes :
Jeunes Cavaliers : Médaille d'argent : Caroline MERIAUX, CHIAP L'ISLE – ADAM,
Médaille de bronze : M. Emilie BRETENOUX, CHIAP L'ISLE – ADAM,
Juniors : Médaille d'or : Virginie FOUQUES, CHIAP L'ISLE – ADAM,
Médaille d'argent : Elodie MOLINO, CHIAP L'ISLE – ADAM,
Cadets : Médaille d'argent : Isabelle BOUVIER, CHIAP L'ISLE – ADAM,
Médaille de bronze : Léa SANCANDI, La Chevée, VALLANGOUJARD,
- Championnat de France 5^{ème} catégorie:
Médaille d'or : Equipe Centre Equestre la Chevée, VALLANGOUJARD,
- Championnat de France vétérans :
5^{ème} catégorie : Médaille d'argent : Juan SANCANDI, La Chevée, VALLANGOUJARD,
Médaille de bronze : P. TREPAGNY, La Chevée, VALLANGOUJARD,
- Championnat de France poneys :
Série E2 : Médaille d'or : Sandra PELLICCIA, La Noue, CHAUMONTEL,
Série D2 élite : Médaille d'or : Marine PFEIFFER, La Sente, THIMECOURT,
Série D2 : Médaille d'argent : Julie ROCHE, Individuel, NESLES LA VALLEE,
- Championnat Régional Ligue VERSAILLES :
Niveau D : Médaille d'or : Angeline BUZIAU, DOMONT,
Médaille de bronze : Emilie DELANNOY,
Niveau C : Médaille d'or : Catherine DOMANGE, CHIAP L'ISLE - ADAM,
Niveau B : Médaille d'or : Raphaël LOISON, CHIAP L'ISLE – ADAM,
- Trophée Ile de France 2000 :
Série E1 imposée : Places : 2, 8, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
Série E1 RLM : Places : 1, 3, 4, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
Série E2 : Places : 5, 6, 7, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
- Championnat départemental du Val d'Oise 2000 :
Résultats non communiqués.

CCE :

- Championnat d'Europe Poneys :
Médaille d'or par équipe : Maud GONZALES, La Noue, CHAUMONTEL,
- Championnat de France poneys :
Série E2 : Médaille d'or : Sandra PELLICCIA, La Noue, CHAUMONTEL,
- Trophée Ile de France 2000 :
Série E1 : Places : 15, 28, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
Places : 23, 27, Médaille de bronze au combiné, MAFFLIERS,
Places : 22, Médaille de bronze au combiné, Val Kalipso, BETHEMONT,
Série E2 : Places : 5, 10, 11, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,

ATTELAGE :

- Championnat de France poneys :
Benjamins : Médaille d'or : Laura CHASSAIGNON, VIARMES,

POLO :

- Championnat de France poneys :
Poussins : Médaille d'argent : Equipe Centre Equestre de VIARMES,

HUNTER :

- Concours international MOORSELE (Belgique) :
Jumping style : 1^{ère} par équipe : Anne DUHEM, CSE, PRESLES,
- Trophée Ile de France 2000 :
Série E1 : Places : 6, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
Série E2 : Places : 3, Médaille de bronze au combiné, LIVILLIERS,
- Championnat départemental du Val d'Oise 2000 :
Série E1 : Médaille d'or : Benjamin DENIZOT, CSE, PRESLES,
Médaille d'argent: Dimitri IVANOFF, CSE, PRESLES,
Médaille de bronze: Julie SONNET, CSE, PRESLES.

Communication et vie associative :

Une soirée conviviale à l'ISLE - ADAM à la rentrée de septembre 2000 regroupant les responsables d'établissements et enseignants a obtenu un franc succès avec une ambiance sympathique.

Participations aux Jeux du VAL d'OISE :

20/05/2000 « Raid CHAUSSY – THEMERICOURT – LIVILLIERS – MONTSOULT-ROYAUMONT » en une journée avec chevaux et poneys.

Soirée des Champions :

Les 20/05/2000 et 01/10/2000 ont été remis par le CDOS au CDFAS à EAUBONNE, 7 médailles d'or, 17 médailles d'argent, 3 médailles de bronze. Félicitations à tous nos brillants champions.

Manifestations de prestige à L'ISLE – ADAM :

12/1999 Carrousel des enseignants : 12 participants,
12/1999 Carrousel des poneys clubs du département : 90 participants.

Equitation scolaire :

Plusieurs clubs hippiques ont reçu cette année des établissements scolaires. La somme globale distribuée est de 75 000. 00 francs. Pour l'année 2000, le système de financement a été modifié, par la remise globale de l'enveloppe des Haras Nationaux au CDEVO, lequel répartira cette somme par établissement. Le CDEVO attend la facture des établissements concernés pour paiement. En 2001, sera mis en place un nouveau procédé d'attribution.

REPARTITION DES SUBVENTIONS HARAS NATIONAUX		
Année scolaire 1999/2000		
CENTRES HIPPIQUES	NOMBRES DE CLASSES SOMMES DISTRIBUEES	CIRCONSCRIPTIONS
Maffliers Gens Equestre Européenne Château de Maffliers 95560 MONSOULT	1 3 000. 00 frs	Montmorency
L'isle – Adam Centre équestre de l'Orée de la Forêt 111 Avenue des Bonshommes 95290 L'Isle – Adam	1 3 000. 00 frs	Val Nord
Auvers sur Oise Les Ecuries d'Auvers sur Oise 5 bis rue de Bourgogne 95430 Auvers sur Oise	4 12 000. 00 frs	Val Nord
Ezanville 22 Grande Rue 95460 Ezanville	1 2 9 000. 00 frs	Val Centre Garges les Gonesse
Mériel Chemin des Garennes 95630 Mériel	1 3 000. 00 frs	Val Nord
Saint Leu 23 chemin des Claies 95320 Saint Leu la Forêt	1 3000. 00 frs	Taverny
Viarmes Centre Equestre de Viarmes Moulin de Giez 95270 Viarmes	2 + 1 9 000. 00 frs	Beaumont sur Oise Val Centre
Boisemont 32 rue de Vauréal 95560 Boisemont	4 12 000. 00 frs	Hautil
Béthemont la Forêt Ecurie du Grand Pré Chemin de Pontoise 95580 Béthemont la Forêt	2 6 000. 00 frs	Taverny
Le Perchay Société Hippique de la Tanière 95450 Le Perchay	2 6 000. 00 frs	Vexin
Nesles la Vallée 34 route de Parmain 95690 Nesles la Vallée	1 3 000. 00 frs	Val Nord
Montmagny Poney club de Montmagny 2 rue Suzanne Vallon 95360 Montmagny	2 6 000. 00 frs	Garges les Gonesse
TOTAL SUBVENTION :	75 000. 00 frs	

Siège administratif du CDEVO :

Création d'un bureau permanent :

Maison des Départementaux
106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE
☎ & 📠 01.39.59.74.02 (répondeur)

Ce complexe est équipé d'infrastructures et d'aménagements mobiliers pour répondre à nos besoins.

Le bureau, dès l'arrivée du prochain permanent sera ouvert tous les mardis, mercredis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00.

Dossier PRESSE et MEDIAS :

Grâce, notamment au lancement du guide : **PONEYS ET CHEVAUX EN VAL D'OISE** et aux manifestations des challenges, le CDEVO a pu communiquer dans les trois journaux et les trois radios VAL d'OISIENS.

3 randonnées ont été couvertes en VEXIN par 2 mensuels équestres et la très belle revue VIVRE en VAL D'OISE. D'excellents articles ont été publiés pour la promotion de nos produits hippiques et la découverte des établissements du département.

Tous les mois, la GAZETTE de la LIGUE de VERSAILLES, a publié les manifestations et informations du CDEVO.

SALON DU CHEVAL 2000, Porte de VERSAILLES à PARIS :

Il a été organisé en partenariat avec le COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME et des LOISIRS du VAL D'OISE.

Notre stand a obtenu le 2^{ème} prix des stands du salon. 2000 guides PONEYS et CHEVAUX ont été distribués.

Cette manifestation a été un succès de communication et de promotion pour notre département.

Le guide PONEYS ET CHEVAUX EN VAL D'OISE :

Cette 3^{ème} édition a été accueillie par tous avec plaisir. Environ 10 000 exemplaires sont diffusés à chaque impression. Le succès est incontestable.

La promotion et diffusion sont assurés par :

- Le CDTL, dans tous les salons où il est représenté,
- Les offices de tourisme et les syndicats d'initiatives du Val d'Oise,
- L'équipe des élèves ATE, en formation.

Pour la 4^{ème} édition, le CDEVO souhaite apporter quelques améliorations de préparation. Nous demandons à tous les établissements de donner rapidement les indications techniques et cela au plus tard le 09 septembre 2001 pour l'imprimeur.

Il est vital de prendre des encarts publicitaires en plus grand nombre. Ce guide, en effet, est rémunéré uniquement par la publicité. Il ne peut s'améliorer qu'avec une participation plus importante de chacun.

Certains ne sont pas encore acquis à cette notion publicitaire : Information – communication de notre monde moderne. On ne peut y échapper. Si les retombées peuvent sembler faibles les premières années, la permanence et la répétition du guide ne peuvent que payer ! Ceux qui ont réussi le savent.

LES DIFFICULTES 2000

Toutes les actions décrites sont des succès pour tous. Elles sont le résultat de l'initiative de quelques bénévoles. Nous avons déjà évoqué lors de notre dernière AG les difficultés de fonctionnement dû au poids important des tâches administratives : Comptabilité, suivi des challenges, secrétariat et communication.

Cependant, le CDEVO depuis sa création, a du faire face à un déficit de communication, de conseils et contrôle vis à vis des établissements ainsi qu'à un non suivi administratif, en raison de l'interprétation de son statut par l'ATD, permanente, du CDEVO. Celle-ci a quitté son poste le 09/11/2000. Nous remercions Sylvie LECAILLE pour les années passées au service du CDEVO.

Le contrat type des ATD ne répond pas aux besoins de notre Comité car l'article : « à l'exclusion de toutes tâches administratives » est incompatible avec nos besoins.

Deux solutions se présentent à nous pour l'année 2001 :

1. Embauche d'un Emploi Jeune, à formation équestre, et pouvant prendre en charge l'administratif du comité. Coût du poste : 20 000 francs.
2. Embauche d'un nouvel ATD avec un contrat comprenant un descriptif de fonction en relation avec nos besoins : Gestion administrative des opérations sportives de compétitions, sélections, challenges, secrétariat, etc.

Des annonces de recrutement ont été diffusées dans la presse. Une réunion avec la DDJS aura lieu le 15 février 2001 sur ces sujets.

L'AVENIR et la SAISON 2001 :

La création du nouveau COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION du VAL D'OISE :

Tout d'abord il nous appartient de continuer à être un modèle d'union par nos convictions à prolonger le rapprochement de nos activités de toutes les familles équestres.

Cela nous tend que tous participent à la prochaine AGE et que quelques-uns soient volontaires au futur comité directeur.

(Avec l'espoir que la FFE aura sonné le réveil du COMITE DEPARTEMENTAL de TOURISME EQUESTRE 95 en sommeil depuis début 1997, par défaut de mise en conformité de son fonctionnement associatif).

Les activités 2001 :

L'avenir passe par l'action ; nous devons amplifier nos initiatives départementales en participant, sans réticence, aux initiatives fédérales :

- Challenges départementaux, concours CLUBS, Championnat de France Ecoles Françaises d'Equitation, animations diverses.

Il est donc important que les commissions du CDEVO révisent et modifient dans l'immédiat leurs programmes et que les établissements veillent bien déposer leurs dates de manifestations au « SIF » selon les nouvelles dispositions fédérales.

Des actions toutes particulières du CDEVO seront apportées dans la formation en 2001 :

- Participation au coût des journées de formation à la préparation du brevet fédéral d'organisation de concours club.
- Participation au coût des journées de formation des juges arbitre CSO (les 03 et 07/02/2000).

Manifestations d'animations :

Les projets de carrousels poneys et reprises d'enseignants sont repris et mis en place dès février 2001. Prendre contact avec la commission animation (A. M. KRAMP : ☎ 01.39.91.30.05).

Tourisme équestre :

Une grande rencontre, en commun avec le COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION de L'EURE, aura lieu les 30/06 et 01/07/01 sur le thème du traité de SAINT CLAIR sur EPTE entre Francs et Normands (911).

En conclusion, il est primordial pour réussir nos entreprises de mettre notre esprit départemental en avant et aussi d'obtenir de nos instances dirigeantes quelques précisions pour éclaircir l'avenir :

- Quel est le développement général de la décentralisation ?
- Quelle est la position fédérale vis à vis des Comités Départementaux ? Seront - ils les représentants privilégiés des établissements, quel seront leurs champs d'actions et avec quels moyens ?

Ces questions, déjà posées à la FFE depuis de nombreux mois, conditionnent le CDEVO de demain, l'adhésion des établissements et le fonctionnement de l'équipe VAL d'OISIENNE.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

SYNTHESE DES ACTIVITES 2000 DES COMMISSIONS DU CDEVO :

1. Commission Animation et Communication : *Présidente : Anne - Marie KRAMP*

L'animation a été très difficile à mettre en route en Val D'Oise, car les établissements fonctionnent en autarcie. La proposition de carrousel a été la première occasion de créer un contact et de faire sortir les cavaliers de leur établissement.

Cette année nous proposons d'autres animations : Des jeux à cheval et à poneys.

29/04/2001 Carrousel poneys et enseignants. Séances de préparation avec A. M. KRAMP et H. PERRIN.

2. Commission de Concours Complet : *Président : Stéphane POTIER*

Il faut dynamiser la discipline, seuls 3 clubs sont organisateurs. Les frais engagés sont importants. A chaque manifestation il y a 40 à 60 engagements ; mais souvent hors Département.

Le calendrier 2001 a été publié avec le calendrier CSO.

3. Commission C.S.O. : *Président : Bruno DECONINCK*

Monsieur DECONINCK se présente à l'assemblée et précise qu'il est nouveau et demande à Alexandre SCHNEIDER de présenter le compte rendu 2000.

M. SCHNEIDER est désolé pour sa démission ; ses problèmes personnels ne lui permettaient plus d'assurer le suivi de la commission. Les sélections ont été bien assurées en 5^{ème} catégorie, les résultats sont bons.

4. Commission de Dressage : *Présidente Françoise BRIEUSSEL*

Le calendrier du challenge a été modifié en une petite série sur 1 journée, une grande série sur 1 journée. Il n'y a pas de problème particulier, l'ambiance est excellente et les engagements sont en progression.

La commission remercie Mme BRICO d'avoir assuré l'organisation de la finale 2000 au dernier moment, en raison du terrain de CERGY PONTOISE impraticable pour cause de tempête en décembre.

Pour 2001, la finale se déroulera à ANDILLY et DOMONT. Possibilité de présenter 4 carrières.

La question de l'organisation de la soirée CDEVO 2001 a été posée à Monsieur DECONINCK s'il désire reconduire l'organisation en commun avec les deux disciplines. L'acceptation est sans équivoque.

5. Commission Formation : *Président Gilbert POUMIER*

Un travail de formation a été conduit pour l'évaluation des galops avec Madame Sylvie LECAILLE.

Pour les formations d'enseignants en poste, il est difficile de cerner les besoins et leurs disponibilités. Il y a peu de demandes.

La commission a ciblé son action sur les formations ATE, pour cette année.

Une journée d'enseignants a été organisée au POLO de CREIL (60). Elle a reçu un succès incontestable de participation.

Les formations d'arbitres dressages et CSO n'ont pas ou peu de volontaires.

H. PERRIN constate la fuite du bénévolat au sein des activités sportives.

C. LIBES : C'est malheureusement exact, mais il appartient aux acteurs du milieu sport et animation de réagir et d'œuvrer pour intéresser et amener à participer. Certains établissements (la soirée de NEUILLY en THELLE, par exemple) réunissent autour du responsable des équipes bénévoles et enthousiastes pour leur concours et manifestations. Pourquoi pas au CDEVO ?

L'équitation scolaire décrite ci – dessus montre l'intérêt des enfants et leurs enseignants pour le cheval. Des projets pédagogiques ont été élaborés pour ces différentes initiations.

Des journées de formation pour les enseignants « Education Nationale », ont été organisées au Centre Equestre de VIARMES. Cette opération est financée par les Haras Nationaux dans le cadre de l'équitation scolaire.

6. Commission Polo : *Président Philippe LABRE*

M. LABRE constate le manque d'enthousiasme des enseignants à l'issue de la journée de formation à CREIL. L'expérience a été renouvelée avec peu de participants.

7. Commission Tourisme Equestre : *Président Jean - Michel MILLECAMP*

La journée animation en VEXIN, a été un succès avec 60 participants.

Monsieur MILLECAMP reconnaît avoir peu de temps à consacrer à la commission, car pris par les activités de son établissement et son tour de France à cheval.

Au printemps des épreuves TREC et des rallyes seront organisés, notamment avec la participation d'une équipe Val d'Oisienne qui sera conduite sur les différentes manifestations prévues par le Comité Régional de Tourisme Equestre.

Gîtes et Tourisme : Grâce au contact pris par le CDEVO et aux bonnes relations avec le PARC NATUREL REGIONAL du VEXIN, les ECURIES D'AUVERS sur OISE ont reçu une subvention intéressante pour l'installation de leur gîte d'étape. Il est précisé à tous les établissements intéressés par cette formule et soucieux de bénéficier de la même aide qu'ils doivent prendre contact avec :

- Melle DOUTRELEAU (☎ 01.34.66.15.10), pour les établissements exerçant sur le territoire du PNR.

- CDTL à LUZARCHES (☎ 01.30.29.51.00), pour les établissements exerçant hors territoire du PNR.

Monsieur C. LIBES, ex Président du CDTE 95, met en évidence le dysfonctionnement du COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE 95 depuis son départ : Non - respect des fonctionnements associatifs statutaires, défauts graves de gestions, absence totale d'action de terrain. Cela est un grave préjudice pour le développement de la discipline. Les contacts entre le CDTE 95 et le CDEVO sont inexistant.

8. Commission Endurance : Présidente Claudette GARDERET (CNRE)

Le niveau technique des pratiquants est en augmentation. 70 cavaliers pratiquent régulièrement l'endurance en Ile de France. Ce nombre est en baisse, car les prix des licences compétitions et les coûts d'organisations sont trop élevés.

La discipline de l'endurance n'est à ce jour pas encore représenté à la FFE et au nouveau Comité Régional Ile de France, c'est regrettable car les demandes de subventions ne sont pas possible ; seuls les Haras Nationaux soutiennent la discipline.

C. LIBES propose et souhaite l'adhésion au CDEVO d'un représentant spécifique de l'Endurance.

9. Commission Hunter : *Président Jean - Louis COLOT*

La discipline se gère bien. Il y a peu de participation des établissements du Département c'est dommage car le hunter est une activité très formatrice pour le cavalier d'obstacle. Les départements 92 et 78 ont de nombreux cavaliers.

Monsieur HAULTECOEUR demande des animations hunter pour faire découvrir la qualité du travail.

Il est difficile d'intégrer le challenge hunter avec le challenge CSO, car celui – ci par son nombre de partants est limité par les horaires d'hiver.

Questions diverses :

Les commissions s'associent pour remercier vivement B. GRENADOU de sa prise en main et conduite, de la très belle soirée 2000 de NEUILLY en THELLE. Tous, souhaitent voir la reconduction de cette belle réussite conviviale en 2001.

DIRECTION DEPARTEMENTALE de la JEUNESSE ET DES SPORTS :

Présentation de Monsieur LERNOULT : Enseignant d'équitation et responsable des questions hippiques pour le Département.

Il se félicite de l'unification de la FFE, et est heureux d'avoir rejoint la DDJS du 95.

Il insiste sur la clarté de la comptabilité du CDEVO, en raison des attributions de subventions publiques.

Le poste d'ATD : Une réunion de définition du profil et financement est programmé le 13/02/2001.

Rappels :

- Les services de la protection civile, Croix Rouge ou autres sont obligatoires sur le terrain des manifestations officielles ou organisées sous le couvert du CDEVO.
- Compte - rendu obligatoire de tout responsable d'établissement, à la DDJS, de la déclaration d'un accident survenu dans un établissement hippique du Val d'Oise.
- La possession obligatoire du certificat médical pour l'ensemble des cavaliers participants aux épreuves de compétitions officielles ou d'entraînements.

Questions à Monsieur LERNOULT :

B. GRENADOU : Qui est responsable du contrôle des licences et certificats médicaux ?

M. LERNOULT : L'établissement organisateur.

M. MILLECAMP précise que cette lourdeur administrative est difficile à gérer.

B. DECONINCK précise que tous les cavaliers participants au challenge de CSO, doivent être en possession du certificat médical.

M. MILLECAMP demande la définition de concours :

M. LERNOULT : Toute manifestation sportive avec droit d'entrée et publicité, organisée par la FFE ou non.

M. VEDEAU propose de demander à la FFE d'exiger le certificat médical pour la délivrance de la licence de pratiquant, comme dans d'autres fédérations sportives. La rédaction de la licence fédérale 2001 est lu comme exemple.

B. GRENADOU : Comment le ministère de la JEUNESSE et des SPORTS envisage t'il l'application des 35 heures dans les métiers du sport ?

M. LERNOULT : La convention collective des métiers du sport vient d'être créée. La profession hippique va rapprocher ses contenus spécifiques cheval au modèle général. Pour l'instant il n'y a pas de modification avant 2 ans.

Les concours de 6^{ème} catégorie : Quels sont les établissements intéressés ? L'organisation de challenge vous semble t- il porteur de cavalier ? Dans quelle discipline ?

Pas de question pour ces sujets.

HARAS NATIONAUX :

Présentation de Monsieur Pierre SUBILEAU : Il est très heureux de répondre à l'invitation du CDEVO. Enseignant d'équitation et ancien responsable d'établissement, il comprend l'ensemble des problèmes du terrain et les soucis des responsables d'établissements.

La réforme structurelle des Haras Nationaux permet à l'administration d'être plus proche des clubs hippiques et d'assurer un suivi et une écoute permanent de la pratique hippique en Ile de France. L'administration se félicite de l'union des familles de la FFE.

Question à Pierre SUBILEAU :

B. GRENADOU : Quelle est la démarche pour obtenir des chevaux HN confié pour la formation :

P. S. : Les Haras Nationaux achètent des poulains de 3 ans. Ils sont confiés en partie aux établissements hippiques et aux brigades à cheval en forêt. Le nombre attribué aux clubs est en diminution. Pour l'année 2000, 35 poulains achetés, 34 aux clubs (dont 12 à l'Union Equestre d'Ile de France) et 1 aux brigades.

La procédure : Adressé une demande aux Haras Nationaux et une au Comité Régional d'Equitation. Il est important de préciser le type de cheval désiré et sa future utilisation.

Pour le suivi des chevaux HN, un retour d'information des qualités (résultats compétitions, caractère, ...) et défauts (maladie, difficile d'utilisation, ...) du cheval mis à disposition est nécessaire.

Un souci pour la retraite des chevaux HN se pose. Dans la mesure du possible il est demandé aux établissements de prévoir le rachat (via les Domaines) et d'assurer la retraite de leurs fidèles serviteurs.

Un questionnaire sera prochainement envoyé aux clubs hippiques pour recenser les besoins actuels et faire un état des chevaux mis à disposition.

F. BRIEUSSEL demande s'il y a possibilité de dons ou prêt de chevaux HN à l'occasion de championnats de France ou régionaux ou départementaux.

P. S. : C'est une demande à examiner.

C. GARDERET : A qui demander les subventions 2001 ?

P. S. : En raison de la réforme des Haras Nationaux, les procédures sont modifiées. Le directeur régional des Haras partage ses missions avec la DREF. Pour les subventions, elles

sont à adresser à la DREF et au Comité Régional d'Équitation et au Conseil Régional du Cheval.

Cette procédure permet de mieux contrôler l'argent public. Les demandes ponctuelles seront malheureusement difficilement acceptées. Par la représentation du Conseil Régional du Cheval, toutes les activités seront aidées pour un volume d'enveloppe identique ; donc les sommes distribuées seront moindres.

Pour l'année 2001, le décret d'application n'est pas encore voté, les procédures restent identiques à 2000.

Pour les participations des chevaux d'école aux épreuves de 5^{ème} catégorie, un livret signalétique est obligatoire. Ne pas attendre pour demander au vétérinaire et Haras Nationaux d'établir le signalement pour délivrer le livret noir.

M. ? : La réglementation des transports de chevaux :

P. S. : En effet il y a une déclaration à effectuer pour les déplacements de plus de 50 kilomètres et plus de 2 chevaux. De même, l'inspection sanitaire du véhicule est soumise à contrôle.

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE et SPORTIF du VAL D'OISE :

Monsieur VEDEAU se félicite de la participation de tous à cette A. G. Il précise la nécessité absolue du bon suivi de la comptabilité du CDEVO, car l'emploi de subventions publiques l'exige. Tous les entraîneurs et champions sont félicités pour les brillants résultats de cette année 2000. Il regrette que pour cette année, il n'y ait pas eu d'arbitres médaillés.

Les initiatives du CDEVO en partenariat avec le CDOS (Jeux Equestre du Val d'Oise, Salon du cheval à PARIS) sont d'une excellente tenue et une promotion pour le Département.

Le CDOS est heureux d'accueillir le CDEVO au sein du CDFAS à EAUBONNE.

E. COLOT regrette l'absence de toute représentation de la FFE ou du Comité Régional Ile de France. Car, en cette période de pré – élections des Comités Départementaux, des questions sont à renseigner et la mise en place de la FFE avec toutes ces élections à faible participation, représentent un souci pour les établissements. Nos ministères de tutelles sont présents et non notre représentation fédérale.

Les statuts comités, mouture 2001 : Silence fédéral actuel sur le sujet.

Quels sont vos attentes pour ce prochain comité (fonctionnement, rôles, financement, etc) ?

Une discussion générale des statuts et procédures électives du prochain comité est débattue.

Une nouvelle équipe doit se constituer pour représenter les 4 collèges avec les impératifs statutaires. Christian LIBES, aujourd'hui dégagé de ses responsabilités d'établissement, propose sa candidature pour conduire une liste. Les volontaires motivés, pouvant consacrer du temps au service commun pour mettre en œuvre les projets et suivis du comité, sont invités à se faire connaître.

E. COLOT propose sa candidature pour le prochain comité en qualité de trésorière.

Prévoir les réunions de commissions et de calendriers à l'heure du déjeuner et non en soirée car il est difficile de se libérer.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par Hélène PERRIN, trésorière du CDEVO assisté de Monsieur Xavier MICHAUD, comptable.

Document joint à ce compte – rendu.

Les comptes sont présentés par dépenses d'activités et commissions. B. GRENADOU demande les rentrées des activités. Il est mis en évidence que la comptabilité analytique des commissions n'est pas suivie par les présidents de commissions.

Les états comptables laissés par le précédent trésorier sont incomplets et désordonnés. M. MICHAUD a consacré beaucoup de temps pour établir un bilan, par année, compréhensible.

E. COLOT propose que tout solde encaissé soit accompagné d'un bordereau d'attribution à la commission concernée. Tout débit doit être accompagné pour autorisation de sortie du compte CDEVO, de la double signature du trésorier et du président du CDEVO.

C. LIBES met en évidence le manque de rigueur de gestion et cela par le déficit du poste de permanent du CDEVO.

C. LIBES va provoquer une réunion entre le trésorier et chaque président de commission pour assainir cette situation.

B. GRENADOU demande si le CDEVO engage une aide pour l'organisation de la finale dressage 2001. L'accord est total pour le renouvellement en 2001 (C. LIBES).

C. LIBES fait remarquer l'état vétuste de l'ensemble du matériel CDEVO (obstacles, lisses dressage, matériel hi-fi, ...). La remorque de transport d'obstacles a circulée en infraction avec la législation routière durant cette année 2000. Il faut réagir contre ce désordre ! Une décision de mise en vente du stock actuel sera proposée à la prochaine AGE.

Le Président propose l'approbation aux voix, du rapport moral, rapport financier, rapport d'activité ; ceux - ci sont approuvés à l'unanimité. Le Président C. LIBES remercie et salue les officiels présents, remercie Xavier MICHAUD pour le redressement des comptes et la préparation des livres 2001 à tenir, Alain CHASPOUL, pour l'aide administrative et logistique de cette assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21 heures.

La Secrétaire Générale

Edith COLOT

Le Président

Christian LIBES